

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5090 H

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date et
le numéro de la présente.

—*

Bruxelles, le 16 mars 1908.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous
faire connaître que la résolution
de la Commission des musées, n'a
pas été favorable à l'acquisition
pour les collections de l'Etat, du
tableau que vous avez offert de céder,
à ces fins, par votre lettre du 6 ct.
Veuillez agréer, Monsieur,
mes salutations empressées

Le Secrétaire
Théodore Gevaert

Je vous envoie le tableau
le 11 mars 1908
A. De Vries

A Monsieur A. De Vries

120 Rue de Constantinople
Bruxelles.

COMMISSION

REPRÉSENTATION

A. DURAND

175, RUE DE CONSTANTINOPLE

BRUXELLES

MUSEES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE

le 6 - MARS 1907

Sous le N° 109036

Bruxelles, le 5 Mars 1907

non

Monsieur le Secrétaire du
Musée Royal
Bruxelles

J'ai l'honneur de vous informer que je
renvoie ce soir 9 rue du Musée.
Le Cabinet dont j'ai eu à cause et dont
vous voudrez bien le remettre à la
Commission pour l'examen, et m'en donner
votre appréciation. Le Cabinet représente
la Sœur de l'Enfant Jésus.
Diversité 45 % et 30 %.

Très agréablement
de ma parfaite Considération

A. Durand

Reçu le 10-3-08
Résolution favorable